

Les numéros se rapportent aux exercices de la fiche
[i] : travail individuel [c] : travail collectif

Objectif

Le but de cette fiche pédagogique est de permettre aux professeurs, éducateurs, animateurs et parents d'aborder le thème de la **diversité culturelle** avec les enfants.

Dans cette fiche, l'enfant découvre la notion de culture. Il se situe par rapport au monde et il découvre des cultures qui lui sont étrangères. Il découvre qu'il existe des droits universels de l'enfant.

Information générale

La Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle a été adoptée en 2001 par les états membres, juste après les attentats à New York du 11 septembre. Ce fut l'occasion pour les États de réaffirmer leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix, et de rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations.

Elle érige la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l'humanité », « aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant », et fait de sa défense un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine.

La Déclaration universelle insiste sur le fait que chaque individu doit reconnaître à la fois la différence sous toutes ses formes, les multiples facettes de son identité propre, et la diversité des individus présents dans une même société. C'est ainsi seulement que peut être préservée la diversité culturelle comme processus évolutif et capacité d'expression, de création et d'innovation.

Compétences requises

- Savoir lire et écrire
- Savoir relever des différences et des points communs
- Avoir une première connaissance des continents et des peuples du monde.

Matériel nécessaire pour l'activité

- Les droits des enfants (extraits). Voir en annexe.
- Une mappemonde.
- Des photos de personnes du monde, magazines...
- Option : copie « grand format » des figurines (ex 4+8).
- Ciseaux / colle, crayons de couleur.

Phase de motivation

- [c] A partir des documents apportés, organiser une recherche documentaire sur les habitants de divers pays, avec leurs costumes et leurs coutumes.

- [c] Imaginer une Terre où tout le monde se ressemblerait, porterait le même nom, aimerait la même chose.
- [c] Si la classe est composée d'enfants d'origines différentes, les faire s'exprimer sur les menus, les danses, les tenues traditionnelles dans leur famille.
- [c] Découper quelques copies des personnages de cette fiche d'activité et les placer sur une mappemonde.

Phase de recherche

1. [i] L'enfant identifie les cinq continents. Il se situe par rapport au monde.
2. [c] Travail par groupe de 2 ou 3. Les enfants comparent des personnes originaires de différentes cultures
3. [i] L'enfant écrit quelques phrases sur les différences observées.
4. [c] **Mise en commun.** Noter les différences relevées entre les figurines dans l'ensemble des groupes. Les enfants retrouvent le lieu d'origine des personnages. L'aide de l'adulte est nécessaire afin que les connaissances de tous les enfants soient exploitées. Une discussion est engagée afin d'expliquer pourquoi certaines cultures ou civilisations sont différentes de celle de l'enfant. Justifier l'existence de certaines différences entre les personnes par des différences de température, de climat, faune/flore, type de société, culture...
Optionnel : Les enfants utilisent les figurines « grand format » qu'ils collent sur la mappemonde.
[i] L'enfant relie les personnages aux différents continents.
5. [i] L'enfant recherche ce qui fait de nous des êtres humains en listant des points communs entre les différents personnages.
6. [i] L'enfant se dessine et décrit des différences observées entre lui et les différents personnages.

Phase d'exploitation

7. [i] L'enfant réfléchit aux personnes originaires d'autres continents qu'il connaît.
8. [c] **Mise en commun.** Mettre en avant la richesse des échanges interculturels. Des exemples historiques peuvent être recherchés également. En posant des questions aux enfants sur leurs expériences personnelles,
Optionnel : l'adulte élargit le propos en déplaçant les personnages sur la mappemonde de sorte que la mixité et les échanges interculturels deviennent visibles sur la carte.

Trace écrite

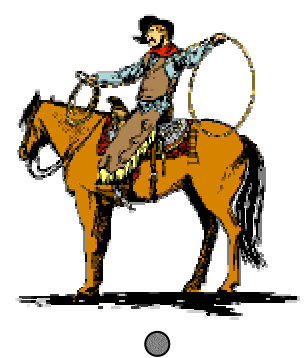
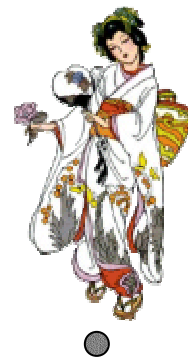
- [c] Une discussion autour de l'affiche « Les droits des enfants » amène l'enfant à prendre conscience qu'il a des droits et que tous les enfants devraient partager ces mêmes droits. Une discussion peut alors être engagée pour montrer que, malgré les mouvements qui montrent l'unicité de l'être humain, certains enfants sont privés de leurs droits fondamentaux.
9. [i] Lors de la discussion collective, faire retrouver et noter par les enfants sur la fiche, individuellement, les droits des enfants qui lui paraissent les plus importants.

1. Regarde cette carte du monde et relie les noms des cinq continents à la carte :

- Afrique
- Amérique
- Asie
- Europe
- Océanie



2. Observe les différences entre les personnages :



3. **Écris** une phrase sur les différences que tu vois entre les personnages :

4. **Relie** les personnages aux continents du monde

5. **Écris** trois points communs entre les personnages :

a. -----
b. -----
c. -----

6. **Dessine-toi et décris-toi** physiquement en une phrase :

MOI

7. As-tu déjà rencontré des personnes originaires d'autres continents ?

Afrique	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	Son prénom -----
Amérique	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	Son prénom -----
Asie	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	Son prénom -----
Europe	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	Son prénom -----
Océanie	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	Son prénom -----

8. **Écris** trois droits universels des enfants :

a. -----
b. -----
c. -----



LES DROITS DES ENFANTS

Le respect des droits de l'enfant est une cause mondiale et primordiale.

L'humanité se doit de donner aux enfants le meilleur d'elle-même. Ils sont encore trop nombreux à faire la guerre, à subir les dégâts des mines anti-personnelles, à se droguer, à se prostituer...

La date du 20 novembre est symbolique et constitue une date universelle, celle du respect de l'enfant et de la préservation de ses droits.

Le 20 novembre 1959, l'assemblée générale des nations unies adoptait à l'unanimité la déclaration des droits de l'enfant. Le 20 novembre 1989, l'ONU franchissait un cap supplémentaire en adoptant la convention internationale des droits de l'enfant, aujourd'hui, ratifiée par plus de 100 pays.



Le droit à la vie : ils doivent pouvoir manger à leur faim et avoir un toit.

Le droit à la santé : ils doivent obtenir des soins et des médicaments. L'enfant handicapé a droit à des soins spéciaux.

Le droit à l'éducation : ils doivent pouvoir apprendre à lire et à écrire. Ils ont accès aux loisirs et aux activités culturelles et artistiques.

Le droit à la famille : ils doivent vivre avec leurs parents sauf si leur intérêt est contraire ; ils doivent pouvoir maintenir des relations avec chacun des deux parents.

Le droit à la protection contre le racisme et toutes formes de discrimination : les enfants ont les mêmes droits, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion ou d'opinion.

Le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance : le corps de l'enfant est à lui. Personne ne peut l'acheter, le vendre ou lui faire subir des violences, pas même son père ou sa mère.

Le droit à la protection contre l'exploitation dans le travail : les enfants ne peuvent faire un travail mettant en danger leur santé, leur développement ou leur scolarité.

Le droit à la protection contre la guerre et la privation de liberté : aucun enfant ne doit faire la guerre, ne peut être torturé, condamné à mort ou emprisonné à vie. La mesure éducative doit primer sur la prison.

Le droit à une identité culturelle et religieuse : ils doivent pouvoir choisir leur religion, utiliser leur langue, conserver leur culture et avoir leur liberté de pensée.

Le droit à l'expression : les enfants ont le droit de prendre la parole sur tout ce qui les concerne, dans leur famille, à l'école, en justice quand leur intérêt est en jeu. Ils ont le droit de créer une association ou d'y adhérer.

